Bonjour à toutes et tous,

Le temps des inscriptions pour la saison prochaine est arrivé et pour ce faire, voici les permanences de prévus courant juillet.

Vous devez bien entendu faire votre demande de renouvellement par mail (**bien lire** les démarches ci-dessous).

Permanences au gymnase de l’Europe à LABÈGE : (pour apporter les documents du club : Fiche Renseignement et/ou certificat médical et/ou règlement et/ou justificatif réduction)

  Mardi 15 juillet de 19h à 20h

  Mardi 22 juillet de 19h à 20h

  Mardi 29 juillet de 19h à 20h

**1ère démarche**

Vous **demandez** le renouvellement ou création de votre inscription, **par mail**, à l’adresse du club : [ciel31handball@gmail.com](mailto:ciel31handball@gmail.com) en précisant **Nom, Prénom, date et lieu de naissance du joueur** ainsi que l’adresse mail de référence qui servira tout au long de la saison (adresse mail d’un parent pour les mineurs).

**\*\*** Dans le même temps, vous **préparez**, pour les avoir à disposition dans votre ordinateur, les pièces obligatoires à télécharger dans votre e-dossier :

·   pour tous : **1 photo d’identité** (ou toute photo pouvant être assimilée à : un selfie correctement pris est accepté à condition d’être centré, sans chapeau, casquette, lunettes de soleil….)

·  pour tous : **1 pièce officielle d’identité, précisant la nationalité, date et lieu de naissance** : carte d’identité / passeport / livret de famille si le mineur n’a pas de pièce d’identité (page parents + page enfant) // permis de conduire refusé.

è Pour les majeurs :

**Création**

-   un certificat médical : voir « certificat médical » ci-dessous **(à insérer)**

**Renouvellement**

-   un nouveau certificat médical (fait après le 1er juin 2025) **(à insérer)** si l’ancien certificat médical n’est plus valable (c'est-à-dire : antérieur au 1er juin 2023) **sinon** répondre au Questionnaire de Santé.

è Pour les mineurs :

-   Attestation Santé Mineur (remplace désormais le certificat médical) **(à remplir en ligne)**

-   Autorisation parentale **(à remplir en ligne)**

**Attention : mineur ou majeur, un certificat médical récent, établi après le 1er juin 2025, est à fournir obligatoirement si réponse positive à l’une des questions du questionnaire santé.**

**Certificat Médical :**

**Certificat médical officiel de la Fédération** ou certificat médical **portant la mention «n’avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir »**, les deux établis après le 1er juin 2025.

Le certificat doit comporter **le NOM, PRÉNOM, DATE ET LIEU DE NAISSANCE du joueur** ainsi que **l’identité complète du médecin** (nom, prénom, adresse postale) **et n° d’immatriculation (rpps ou ameli) parfaitement lisibles** S’il s’agit d’un médecin remplaçant, les 2 numéros d’immatriculation (rpps ou Améli) du médecin titulaire + médecin remplaçant doivent apparaître sur le certificat ! Les deux Nos d’immatriculation doivent être lisibles.

**2ème démarche**

Vous **recevez** par mail **un lien** provenant de : FFHandball - Création / Renouvellement d'une licence, afin de compléter votre e-dossier auquel, **vous joindrez les pièces demandées.**

**Attention** : le mail peut aller dans vos courriers indésirables / Le lien peut ne pas fonctionner : faites une nouvelle tentative plus tard ou changez de navigateur (Mozilla Firefox, Internet Explorer, Chrome...) ou essayer via votre téléphone ou tablette.

·       Pour les +16 ans : Vous recevrez un 2ème lien provenant de : FFHandball – Nouvelle demande d’encadrants afin de remplir et signer l’Attestation d’Honorabilité.

En effet, la mention « encadrant » s’adresse à tous les licenciés de + 16 ans qui sont tous susceptibles d’être : **dirigeant, arbitre, entraîneur mais surtout officiel de table et responsable de salle.**

*Si besoin suivre le document « Procédure Gesthand* »

TYPE DE PAIEMENT :

Lors de votre e-inscription, vous pourrez choisir de payer votre licence par virement, par chèques, en espèces (en 3 fois maximum) mais désormais vous pouvez choisir un règlement via Helloasso en maximum 5 fois sans frais. Après avoir saisi votre CB pour un premier versement (si vous choisissez d’échelonner vos règlements), vous serez prélevée tous les mois suivants.

**3ème démarche**

 Vous **apportez votre dossier papier au club** (pendant les permanences). Le dossier doit contenir :

-   La fiche CIEL31 renseignements / autorisations remplie et signée

-   La cotisation de la licence (en fonction du type de paiement)

-   Le certificat médical (si fait cette année et ajouté dans Gesthand)

**A partir de ce moment**, et UNIQUEMENT, le club **valide** votre licence qui est alors transmise à la ligue.

Cette année, le club a créé un règlement intérieur que vous trouverez ci-joint.

Nous vous invitons à bien le lire et nous vous informons que la lecture de ce dernier et de ce mail vaut pour acceptation de ce règlement.

**4ème démarche**

La ligue **qualifie** votre e-dossier**.**

**5ème démarche**

Vous **recevez** votre licence **par mail** (à l’adresse saisie dans votre e-dossier), **n’oubliez pas de la télécharger et de la conserver**. C’est le seul moyen, désormais, de prouver que vous êtes licenciés !

**Communication**

Le club a choisi d’utiliser TeamPulse afin de communiquer entre les joueurs/coach, parents/coach et club/ joueurs-parents. Vous devrez donc télécharger cette application et vous recevrez un mail afin de vous y connecter.

Bon courage à toutes et tous !



<https://ciel31-handball.fr/>

[](https://www.instagram.com/ciel31_handball/?hl=fr)  [](https://www.facebook.com/ciel31.handball)